

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

**RÈGLEMENT NUMÉRO 661-2026 - RÈGLEMENT MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436-2011 AFIN D'ÉTENDRE
LA ZONE 206-CT À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 203-CN**

PRENEZ AVIS DE CE QUI SUIT :

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement numéro 661-2026 - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 436-2011 afin d'étendre la zone 206-CT à même une partie de la zone 203-CN.

Que ce projet contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

Que le Conseil municipal, à la suite de l'adoption du règlement à sa séance ordinaire du 05 mai 2026, du projet de règlement portant le numéro 661-2026, tiendra une assemblée de consultation publique, le **lundi 25 mai 2026**, à compter de **18 h 00**, à la salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville, sise au 137 route 132 Ouest, Percé, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

- Que l'objet du règlement est de modifier le règlement de zonage numéro 436-2011 afin d'agrandir la zone 206-CT à même une partie de la zone 203-CN.

Le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le maire présidera une assemblée de consultation publique au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Ville situés au 137, rouet 132 ouest, Percé, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h et sur le site Internet de la ville de Percé.

Donné à Percé, ce treizième jour du mois de mai deux mille vingt-six.



Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Claude Panneton, Directeur général par intérim et greffier par intérim de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 13 mai 2026, entre 13 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mai 2026.



Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim